



- Communiqué de presse -

Paris, le 19 juin 2007

Un plan de redressement doit être équitable et reposer sur des solutions structurelles et pérennes !

Le Directeur de la CNAMTS vient de proposer une série de mesures d'économies qui prétendent reposer notamment sur une équitable répartition des efforts entre les différents acteurs. Voyons cela en détail :

- 150 millions d'€ attendus des patients au titre du parcours de soins coordonnés,
- 260 millions d'€ attendus des patients par la réduction des prescriptions médicales,
- 200 millions d'€ sur la rémunération des radiologues,
- 375 millions d'€ sur l'industrie pharmaceutique,
- 200 millions d'€ attendus des patients par le passage de 1 à 4 € du plafond journalier de la contribution forfaitaire.

D'un point de vue de santé publique et de régulation de la dépense, la première mesure repose sur le respect d'un parcours de soins idéal. Encore faudrait-il qu'il le soit ! Or, le parcours de soins n'a aucune réalité tangible pour le patient en termes de qualité et de coordination des soins. C'est surtout un maquis tarifaire, et de fait la création d'une médecine à deux vitesses !

Alors qu'ils viennent d'obtenir en mai 2007, à l'occasion de l'élection présidentielle, un bonus coûteux pour l'équilibre des comptes de l'assurance maladie (500 millions d'€ d'augmentation de leurs revenus en année pleine), les efforts demandés aux médecins porteront en réalité sur les patients.

Les efforts demandés aux radiologues sont probablement justifiés compte tenu de la forte augmentation de ce poste. Et l'industrie pharmaceutique dispose de quelques marges de manœuvre pour accepter les efforts qui lui sont demandés.

Au-delà de mesures conjoncturelles, il est impératif d'engager de réelles améliorations structurelles

Au moment où le Gouvernement prépare un PLFSS comportant quatre nouveaux forfaits de 10 €, et où les dépassements tarifaires sont devenus monnaie courante, nous ne pouvons que désapprouver un plan de redressement, nécessaire, mais cosmétique. Tout comme les forfaits de 10 € demain ne résoudront rien des déséquilibres structurels de l'Assurance Maladie et réduiront les possibilités d'accès aux soins de premier recours.

Plus que jamais nous appelons à une réforme de notre système fondée sur de nécessaires améliorations structurelles, seules capables d'en assurer la pérennité.

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

AFD - AFH - AFM - AFP - AIDES - Alliance Maladies Rares – ANDAR - APF - AVIAM - CSF - FFAAIR Familles Rurales - FNAMEOC - FNAP-PSY - FNAIR- FNATH - Ligue Contre le Cancer - Le Lien ORGECO - SOS Hépatites - UFCS - UNAF - UNAFAM - UNAPEI - Vaincre la Mucoviscidose